



Comité Départemental de badminton de Maine et Loire

7 rue Pierre de Coubertin

49130 Les Ponts de Cé

E-mail : codep49.badminton@gmail.com

Site : codep49badminton.canalblog.com

Compte rendu réunion n°2

Equipe Technique Départementale

- Lieu :** Maison Départementale des Sports – 7 rue Pierre de Coubertin – 49130 Les Ponts de Cé
- Date :** Vendredi 20 Décembre 2019
- Heure :** De 10h à 12h
- Présents :** Antoine Tilly (ONEA), Stéphane Fonteneau (GE 4 plumes), Yvan Debien (BACH), Romain Flepp (SBBC), Thomas Fety (GE ALB), Henri Laumuno (GE ALB), Loïc Vitry et Eric Azar (comité 49)
- Absents excusés :** Hervé Mitaty (FFBad)
-

Ordre du jour :

1. Tour de table (Etat des lieux du travail en club / projets à venir depuis la dernière réunion)

| Romain Flepp (SBBC) | Antoine Tilly (ONEA) | Stéphane Fonteneau (GE 4 plumes) | Yvan Debien (BACH) |
|---|---|---|--|
| - Licenciation : perte d'une quinzaine de joueurs surtout des filles - Projets en cours : Tournoi interne compétiteurs/loisirs + tournoi nocturne - Samedi 14 Mars 2020, plateau minibad | - Plateau Minibad prévu en juin - Passage des plumes Passbad effectué - Regroupement envisagé avec les clubs Saumur et Beaufort | - Passage des plumes Passbad effectué, une centaine sur tout le GE. - R.A.S sur le reste, tout fonctionne. | - Projets en cours : Tournoi inter-créneaux Tournoi Elite N1/N2 - Licenciation en hausse - Passage des plumes Passbad effectué |

| Henri Laumuno (ASPC) | Thomas Fety (BAC 49) | Comité badminton |
|--|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Nouvelle présidente du club, nouvelle dynamique avec des projets et une vision à long terme. - 18/19 Avril 2020, stage perfectionnement parabad | <ul style="list-style-type: none"> - Passage des plumes prévu le 21 Janvier 2020 - Plateau Minibad/RDJ le 18 Avril 2020 | <ul style="list-style-type: none"> - 17 Avril : Sensibilisation Parabad organisée par les Ponts de Cé - Compétition féminine validée, reste à positionner la date et trouver un club d'accueil. - Formation sur les bases du coaching validée, la communication est partie aux clubs. |

Deux points de vigilance :

- Peu d'inscription pour l'interclubs jeunes cette saison, 3 équipes en U15 Hommes et 6 équipes en U17 hommes, pas d'équipes mixte. Il faut réfléchir sur comment redynamiser cet interclubs et investir les clubs.
- Formation fédérale : annulation de la formation Animateur badminton 1, ce qui n'était jamais arrivé. Peu de personnes investies pour se former. Il faut redynamiser la formation dans le département et voir comment les clubs communiquent sur la formation.

2. Collectif espoirs et compétitions :

- Le passage de Loïc sur les créneaux jeunes des collègues est acté et validé par les élus du comité. Reste à valider les créneaux (horaires, jour, lieu) avec les collègues.
- Stage jeunes Toussaint : bonne implication et bonne dynamique des joueurs et joueuses présents. Loïc note tout de même qu'il est parfois compliqué pour les jeunes de s'entraîner et s'investir complètement sans carottes au bout et sans objectifs.
- Défi Départemental Poussin (DDP) : 20 jeunes dont 3 minibad. Quelques jeunes sortent du lot. On note la faible présence de filles.
- CIJ : il avait lieu les 7/8 décembre 2019, de bons résultats dans l'ensemble avec quelques présences en ½ finales et finales pour nos jeunes du 49.

3. Informations formations professionnelles + évolutions :

- AFDAS :

- C'est le nouvel opérateur de compétences de la branche sport.
- Les structures employeurs doivent obligatoirement adhérer à l'AFDAS pour bénéficier des formations et demander des prises en charge.

<https://www.afdas.com/entreprises/adherer>

- Prises en charge jusqu'à 100% des frais pour salariés et/ou élus bénévoles.

- CPF :

- Compte Personnel de Formation qui permet de voir son solde d'acquis. Inscription à faire sur le site ou sur application mobile.

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

- Valorisation de droits à la formation en euros maintenant et plus en heures. Saisir ses heures DIF avant 31 Décembre 2020 (voir bulletin de salaire décembre 2014 ou Janvier 2015, sinon demander attestation DIF à l'employeur).

- **Divers** :

- Volonté du ministère d'augmenter le nombre de pratiquants, impacts sur la licenciation à venir.

- Bénévolat pointé du doigt : rappel à la loi, toute activité bénévole = absence totale de contrepartie financière ou gratification même en nature. Possibilité si lien de subordination en plus de requalification en salariat.

- **Nouvelles licences fédérales** : voir document joint.